

Surpopulation carcérale

Au CP de DUCOS

La surpopulation carcérale constitue un défi majeur pour le système pénitentiaire français, et le centre pénitentiaire de DUCOS n'échappe malheureusement pas à cette problématique. Bien que les extensions aient permis de soulager partiellement l'établissement, la situation reste critique avec un taux d'occupation bien au-delà de la capacité prévue.

Le centre pénitentiaire de Ducos fait face à une surpopulation qui dépasse largement sa capacité d'accueil. Les infrastructures, notamment les cuisines, sont de plus en plus insuffisantes pour répondre aux besoins croissants de la population carcérale. Cela a engendré des dysfonctionnements dans la préparation des repas, affectant ainsi tant la qualité de vie des détenus que le travail du personnel pénitentiaire. Une structure d'accompagnement vers la sortie (SAS), d'une capacité de 120 places, dont 30 en quartier de semi-liberté, devrait bientôt être achevée. Cette structure vise à faciliter la transition entre la vie carcérale et la vie civile. Toutefois, malgré les efforts engagés, cette initiative ne suffira pas à résoudre la question de la surpopulation qui persiste.

Des solutions nécessaires urgentes !

La construction d'une nouvelle prison est la solution pour que le droit à l'encellulement individuel soit un jour effectif en Martinique.

La construction d'une deuxième prison en Martinique pourrait constituer une réponse à la surpopulation et permettre d'améliorer les conditions de détention, ainsi que celles du personnel. L'actuelle situation, avec des matelas au sol pour palier le manque de places, ne peut durer et mène à des conditions de détention extrêmement difficiles. En attendant cette nouvelle structure, plusieurs stratégies devraient être étudiées afin **d'apporter une réponse rapide à cette situation.**

Mettre en place des mécanismes permettant de recourir à des peines alternatives dès que le taux d'occupation dépasse 100%, par exemple la détention à domicile sous surveillance. Cela permettrait de libérer de la place tout en maintenant un contrôle strict sur les détenus en fin de peine qui montrent des signes de réinsertion. Ce dispositif de placement sous bracelet électronique, basé sur des critères stricts (nature non violente des infractions, bon comportement en prison et proximité de la fin de peine), permettrait de favoriser la réinsertion des détenus tout en préservant la sécurité publique.

Force Ouvrière Justice demande à la Direction de l'Administration Pénitentiaire (DAP) de mener une étude approfondie sur la situation du centre pénitentiaire de Ducos afin de trouver des solutions durables et adaptées à la réalité locale.

La loi a donné une compétence territoriale étendue, interrégionale, à 8 juridictions dont Fort-de-France (JIRS). La lutte contre la délinquance et la criminalité entraîne une augmentation des arrestations et, par conséquent, une surpopulation carcérale accrue. **Le fonctionnement efficace de la prison de Ducos est en grande partie dû au professionnalisme du personnel.**

Cependant, il est essentiel de ne pas pousser ce personnel à ses limites avant que la situation ne devienne intenable.

Force Ouvrière Justice reste pleinement engagée aux côtés du personnel du centre pénitentiaire de Ducos pour défendre leurs conditions de travail.

Ducos, le 04/04 2025, Pour Le bureau local

FORCE OUVRIERE JUSTICE DUCOS ZI de CHAMPIGNY, - 97224 DUCOS - fo.cp-ducos@justice.fr